



ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2022-2023

RELEVÉ DES DÉCISIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 26 Novembre 2022
Hôtel Le Méridien Etoile
81 Boulevard Gouvion Saint-Cyr – 75017 PARIS

Sous la présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

- **APPEL DES DÉLÉGUÉS ET QUORUM**

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 976

Nombre de licences dans les clubs composant l'Assemblée : 285 690

Chiffre arrêté au 30 Juin 2022

Nombre de voix composant l'Assemblée : 14 309

Quorum Assemblée Ordinaire :

*** 326 clubs**

*** 4 770 voix**

A l'ouverture de l'Assemblée, 397 clubs (soit 40,68% des clubs composant l'Assemblée) représentant 8 874 voix (soit 62,02% des voix composant l'Assemblée) sont présents ou représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée Ordinaire peut valablement délibérer.

Après l'ouverture de l'Assemblée, le nombre de clubs présents ou représentés a évolué au gré de l'arrivée de Délégués de Clubs ; il est ainsi relevé que 468 clubs (soit 47,95% des clubs

composant l'Assemblée) représentant 10 148 voix (soit 70,92% des voix composant l'Assemblée), étaient finalement présents ou représentés.

- **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DU 06.11.2021 ET DU 14 AU 17.12.2021 (publiés sur le site paris-idf.fff.fr le 12.08.2022)**

. **Vote n°1** : Approbation des Procès-verbaux des Assemblées Générales du 06.11.2021 et du 14 au 17.12.2021

Nombre de voix exprimées : 9 659 voix

Nombre de « POUR » : 9 298 voix (soit 96,26% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 361 voix (soit 3,74% des voix exprimées)

Les Procès-verbaux des Assemblées Générales du 06.11.2021 et du 14 au 17.12.2021 sont approuvés.

- **RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2021-2022**

Après différentes présentations, l'Assemblée procède au vote du rapport moral de la saison 2021-2022.

. **Vote n°2** : Approbation du rapport moral de la saison 2021-2022

Nombre de voix exprimées : 9 749 voix

Nombre de « POUR » : 9 489 voix (soit 97,33% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 260 voix (soit 2,67% des voix exprimées)

Le rapport moral de la saison 2021-2022 est approuvé.

- **QUESTIONS FINANCIERES**

Après avoir entendu les explications et précisions de la Trésorière et de la Directrice Générale de la Ligue, et après présentation des rapports du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée procède aux votes relatifs aux questions financières.

. **Vote n°3** : Approbation du rapport financier, du Bilan et du Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2022

Nombre de voix exprimées : 9 466 voix

Nombre de « POUR » : 8 530 voix (soit 90,11% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 936 voix (soit 9,89% des voix exprimées)

Le rapport financier, le Bilan et le Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2022 sont approuvés.

. **Vote n°4** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2022, soit 1 538 664 €, aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 1 000 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 538 664 €

Nombre de voix exprimées : 9 497 voix

Nombre de « POUR » : 8 408 voix (soit 88,53% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 089 voix (soit 11,47% des voix exprimées)

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2022, soit 1 538 664 €, est affecté aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 1 000 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 538 664 €.

. **Vote n°5** : Approbation du budget prévisionnel 2022-2023 réactualisé
 Nombre de voix exprimées : 9 437 voix
Nombre de « POUR » : 8 656 voix (soit 91,72% des voix exprimées)
 Nombre de « CONTRE » : 781 voix (soit 8,28% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2022-2023 réactualisé est approuvé.

. **Vote n°6** : Approbation du budget prévisionnel 2023-2024
 Nombre de voix exprimées : 9 410 voix
Nombre de « POUR » : 8 439 voix (soit 89,68% des voix exprimées)
 Nombre de « CONTRE » : 971 voix (soit 10,32% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2023-2024 est approuvé.

- **MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA LIGUE**

. **Vote n°7** : Mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales – Processus de contrôle pour les acquisitions de biens immobiliers
 Nombre de voix exprimées : 9 366 voix
Nombre de « POUR » : 8 545 voix (soit 91,23% des voix exprimées)
 Nombre de « CONTRE » : 821 voix (soit 8,77% des voix exprimées)

La mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales (Processus de contrôle pour les acquisitions de biens immobiliers) est approuvée.

<u>Nouveau texte</u>	<u>Ancien texte</u>
II – ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT	
A - L'ASSEMBLEE GENERALE	
<p>Article 18.- Attributions [...] 9.- Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux <i>acquisitions ou</i> aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football.</p>	<p>Article 18.- Attributions [...] 9.- Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football.</p>

- **PROJET DE REFORME DU CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS DU DIMANCHE MATIN**

. **Vote n°8** : Approbation du projet de réforme du Championnat Régional Seniors du Dimanche Matin ?

Nombre de voix exprimées : 9 092 voix

Nombre de « POUR » : 8 042 voix (soit 88,45% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 050 voix (soit 11,55% des voix exprimées)

Le projet de réforme du Championnat Régional Seniors du Dimanche Matin est approuvé.

- **PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AU REGLEMENT DU STATUT REGIONAL DE L'ARBITRAGE (OBLIGATIONS DES CLUBS DES CHAMPIONNATS NATIONAUX ET REGIONAUX SENIORS)**

. **Vote n°9** : Approbation de la modification de l'obligation supplémentaire régionale pour les clubs dont l'équipe représentative évolue en L1, L2, N1, N2, N3, R1, R2, et R3

Nombre de voix exprimées : 8 580 voix

Nombre de « POUR » : 7 737 voix (soit 90,17% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 843 voix (soit 9,83% des voix exprimées)

La modification de l'obligation supplémentaire régionale pour les clubs dont l'équipe représentative évolue en L1, L2, N1, N2, N3, R1, R2, et R3 est approuvée.

Les modifications au Règlement du Statut Régional de l'Arbitrage

Niveau de l'équipe première du club	Saison 2022-2023			Saison 2023-2024		
	Nbre d'arbitres imposé par le Statut Fédéral (article 41)	Nbre d'arbitres supplémentaires imposé par la Ligue	Nbre total d'arbitres devant couvrir le club	Nbre d'arbitres imposé par le Statut Fédéral (article 41)	Nbre d'arbitres supplémentaires imposé par la Ligue	Nbre total d'arbitres devant couvrir le club
Ligue 1	10 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 1 formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours et 6 arbitres majeurs	4 arbitres	14 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 1 formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours et 6 arbitres majeurs	12 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 7 arbitres majeurs	2 arbitres	14 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 7 arbitres majeurs
Ligue 2	8 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 1 formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours et 5 arbitres majeurs	4 arbitres	12 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 1 formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours et 5 arbitres majeurs	10 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 6 arbitres majeurs	2 arbitres	12 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 6 arbitres majeurs
National 1	6 arbitres dont 3 arbitres majeurs	3 arbitres	9 arbitres dont 3 arbitres majeurs	8 arbitres dont 2 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 4 arbitres majeurs	1 arbitre	9 arbitres dont 2 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 4 arbitres majeurs
National 2	5 arbitres dont 2 arbitres majeurs	3 arbitres	8 arbitres dont 2 arbitres majeurs	7 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs	1 arbitre	8 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs
National 3	5 arbitres dont 2 arbitres majeurs	2 arbitres	7 arbitres dont 2 arbitres majeurs	6 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs	1 arbitre	7 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs
Régional 1	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	2 arbitres	6 arbitres dont 2 arbitres majeurs	5 arbitres dont 3 arbitres majeurs	1 arbitre	6 arbitres dont 3 arbitres majeurs
Régional 2	3 arbitres dont 1 arbitre majeur	2 arbitres	5 arbitres dont 1 arbitre majeur	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	1 arbitre	5 arbitres dont 2 arbitres majeurs
Régional 3	2 arbitres dont 1 arbitre majeur	2 arbitres	4 arbitres dont 1 arbitre majeur	3 arbitres dont 2 arbitres majeurs	1 arbitre	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs

- **ELECTION DES DELEGUES DE CLUBS - DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. ET DE LA L.F.A. SAISON 2022-2023**

. **Vote n°10** : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saison 2022-2023 - 1er tour

Au titre de délégués de clubs (élection de 5 candidats)

Nombre de voix exprimées : 8 232

Nombre de voix recueillies par :

. **Titulaire : BOUAJAJ Ahmed – Supplément : SOUADJI Jamal** : 7 278 voix (soit **88,41%** des voix exprimées)

. **Titulaire : MONLOUIS Joëlle – Suppléante : PEREIRA Christine** : 6 273 voix (soit **76,20%** des voix exprimées)

. **Titulaire : ROYAN Rosan – Supplément : MERT Paul** : 5 904 voix (soit **71,72%** des voix exprimées)

. **Titulaire : COUCHOUX Philippe – Supplément : VOISIN Daniel** : 5 776 voix (soit **70,17%** des voix exprimées)

. **Titulaire : HIEGEL Brigitte – Suppléante : GUILLOU Catherine** : 5 540 voix (soit **67,30%** des voix exprimées)

. **Titulaire : MARCHAND Sébastien** : 1 942 voix (soit **23,59%** des voix exprimées)

Sont élus à l'issue du 1^{er} tour de scrutin :

- . **BOUAJAJ Ahmed (titulaire) et SOUADJI Jamal (supplément),**
- . **MONLOUIS Joëlle (titulaire) et PEREIRA Christine (suppléante),**
- . **ROYAN Rosan (titulaire) et MERT Paul (supplément),**
- . **COUCHOUX Philippe (titulaire) et VOISIN Daniel (supplément),**
- . **HIEGEL Brigitte (titulaire) et GUILLOU Catherine (suppléante).**